

<http://pierre-alainmillet.fr/les-actions-du-PIG-Energie-continuent-en-2025>



Conseil municipal du 9 décembre 2024

les actions du PIG Energie continuent en 2025 !

- Interventions - Conseil Municipal -



Date de mise en ligne : mardi 10 décembre 2024

Copyright © Blog Vénissien de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

Permettez-moi de présenter rapidement cette délibération importante qui confirme l'engagement de la ville dans ce programme d'intérêt général (PIG) qui a plus de 10 ans cette année, depuis 2013 dont la deuxième édition avait été prolongée jusqu'en 2024. Ces résultats sont très importants, près de 10 copropriétés engagées dans la rénovation thermique, plus de 60 maisons individuelles. Ce sont des copropriétés fragiles et des propriétaires modestes ou très modestes, et ce programme organise un accompagnement fort pour créer les conditions de décisions favorables. Le seul financement public ne suffit pas, on sait qu'il faut aussi résoudre le problème du préfinancement des subventions, accompagner les conseils syndicaux pour des décisions qui inquiètent car elles représentent des montants importants. C'est ce que nous avons réussi à réaliser, et le travail reste en cours pour plusieurs copropriétés. Il y a des votes prévus au premier semestre 2025, il était donc important de maintenir nos efforts, alors que la convention existante se termine fin 2024.

L'état et son agence de l'habitat (ANAH) considère que le caractère expérimental n'est plus justifié. Il est vrai que les financements de travaux sont issus de politiques de droit commun avec Ma Primrenov pour l'état, Ecorenov pour la métropole. Mais c'est surtout le financement de l'accompagnement qui était lié à ce PIG et que l'ANAH ne veut plus assurer, ce qui nous conduit la commune (20%) et la métropole (80%) à financer seules cet accompagnement en 2025, ce qui conduit à passer la contribution municipale de 20K€ à 24K€.

Le point important donc, c'est que nous maintenons la subvention aux travaux de la ville, et l'accompagnement, pas d'inquiétude donc pour les copropriétés et les propriétaires individuels qui n'ont pas encore voté les travaux. Mais je leur conseille de voter rapidement, car on peut s'inquiéter des futurs budgets de l'état.

La ville et la métropole maintienne leur effort, indispensable pour accompagner les propriétaires Vénissians à la rénovation énergétique, enjeu contre la précarité énergétique, mais aussi de confort thermique d'hiver et d'été.